



Indivision successorale.....

Par **GERMAINEO8**, le **12/07/2014** à **23:40**

Bonjour,

Suite au décès de mon grand père (il y a deux ans je me trouve en indivision successorale (mon père étant décédé) avec mes deux oncles et ma tante ainsi que ma grand mère, atteinte de la maladie d'alzheimer, placée en maison de retraite médicalisée et sous tutelle judiciaire familiale. Je ne souhaite pas rester dans cette indivision.

Comment en sortir ? Ma grand mère est -elle usufruitière ?

Aucune option n'a été demandée pour elle ?

Mon grand père possédait juste une maison à la campagne où ils habitaient tous les deux. Cette maison est inhabitée depuis 2 ans, mais mes oncles et tante souhaitent la conserver. Que puis-je faire pour sortir de cette situation ?

Merci pour votre réponse.

Par **aguesseau**, le **13/07/2014** à **10:05**

bjr,

pour sortir de l'indivision, vous devez proposer votre part à la vente d'abord aux autres indivisaires.

mais le problème c'est de trouver un acquéreur dans cette situation.

cdt